

l'époque où, réuni aux souverains mes alliés, je serai à même de m'occuper de ces questions fondamentales, auxquelles le bonheur et la tranquillité de l'Europe sont si intimement liés (1). »

Dans le même moment, la plume de guerre de Chateaubriand traçait ces lignes à l'adresse de celui qu'on appelait l'avocat consultant de la Restauration : « Nous avons grand besoin, monsieur, de vos talents et de votre courage. Venez à notre secours. Les plus infâmes calomniateurs, les plus lâches et les plus pervers des hommes triomphent ! Prenez votre plume, écrasez ces malheureux sous l'éloquence de la vérité. Je suis resté seul sur le champ de bataille, mais auprès de vous je me ranimerai. Vous devez aux hommes compte du génie que le ciel vous a donné. Vous vous repentirez toute votre vie, si nous périssons, de n'avoir pas essayé de nous sauver. Je suis avec vérité votre plus dévoué serviteur et admirateur.

« CHATEAUBRIAND. »

« Paris, 6 août 1818.

Bergasse prit sa plume en effet, et, dans un écrit intitulé : *Essai sur la loi, sur la souveraineté et sur la liberté de la presse*, il se déclara l'ennemi, comme toujours, de ceux qui commandent le silence, et demanda pour la presse un jury formé par égales parts de magistrats des cours royales et de jurés spéciaux sur lesquels l'accusé pourrait seul exercer le droit de récusation.

En tête des questions qui divisaient alors les assemblées politiques et remuaient profondément les masses, il faut placer la question des biens nationaux. Je juge inutile d'y revenir devant vous. Elle a été résolue à cette époque par une

(1) 4 août 1822.